



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0547 du 07/03/2014

Arrêté du 16 novembre 2009

ARRETE PORTANT NOMINATION DE CONSERVATEURS DES HYPOTHEQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination de cadres supérieurs de la direction générale des finances publiques dans l'emploi de conservateur des hypothèques.

Date d'application : Année 2010

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**portant mutation, promotion et nomination de
conservateurs des hypothèques**

**LE MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la Direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 18 septembre 2003, portant classement des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 1 et 2 des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques le 5 novembre 2009 ;
- Vu les demandes des intéressés,



ARRÊTE :

Article 1 : Les chefs des services fiscaux de classe fonctionnelle de 2^{ème} échelon, dont les noms suivent, sont nommés conservateurs des hypothèques de 1^{ère} catégorie, titularisés dans le grade correspondant, et affectés, en leur nouvelle qualité, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation	Nouvelle affectation			Nomination en remplacement de
		Direction	Poste	Cat	
M. Francis DELOBELLE	Paris-Nord	D.S.I.P.	Paris 3 ^{ème} bureau	1	M. Fernand PIERRE
M. Claude PRADEL	Paris-Centre	D.S.I.P.	Paris 9 ^{ème} bureau	1	M. Jean-Paul PECQUEUX

Article 2 : M. Alexis HEMERY, chef des services fiscaux de classe fonctionnelle de 2^{ème} échelon, affecté à la direction des services fiscaux du Maine-et-Loire, est nommé conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant, et affecté en sa nouvelle qualité à la conservation des hypothèques de Nantes 1^{er} bureau (Loire-Atlantique), en remplacement de M. René GERLET.

Article 3 : Les chefs des services fiscaux de classe normale de 2^{ème} échelon, dont les noms suivent, sont nommés conservateurs des hypothèques de 2^{ème} catégorie, titularisés dans le grade correspondant, et affectés en leur nouvelle qualité, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation	Nouvelle affectation			Nomination en remplacement de
		Direction	Poste	Cat	
M. Jean-Pierre MONCHAMP	Loir-et-Cher	Rhône	Lyon 1 ^{er} bureau	2	M. Jacky GENIN
M. Jean-Noël VEYRIERES	Haute-Corse	Rhône	Lyon 2 ^{ème} bureau	2	M. Gérard MORIER
M. France-Pierre JANIN	Ardèche	Var	Toulon 1 ^{er} bureau	2	M. Jean-Pierre MAILLARD

Article 4 : Mme Martine MEGRET, chef de services fiscaux de classe normale de 2^{ème} échelon, détachée sur un emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie, 2^{ème} groupe, 2^{ème} sous-groupe au S.I.E.C. de Paris 15^{ème} Saint-Lambert, et chargée du pôle de recouvrement de Paris-Ouest, est réintégrée dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis détachée dans l'emploi de conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie, et affectée, en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Paris 12^{ème} bureau (D.S.I.P.), en remplacement de M. Lionel TOUTAIN.

Article 5 : Les conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie, dont les noms suivent, sont promus conservateurs des hypothèques de 2^{ème} catégorie dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
Mme Mireille HEIT	D.S.I.P.	Paris 6 ^{ème} bureau	3	Essonne	Corbeil 1 ^{er} bureau	2	M. Yves VANHOELSBEKE
M. Paul ROGGY	Gard	Nîmes 2 ^{ème} bur.	3	Essonne	Corbeil 2 ^{ème} bureau	2	M. René FORGUES

Article 6 : Les conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie, dont les noms suivent, sont affectés en leur même qualité, dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
M. Michel CASTAGNET	Ain	Nantua	3	D.S.I.P.	Paris 6 ^{ème} bureau	3	Mme Mireille HEIT
M. Michel BORIES	Vaucluse	Avignon 1 ^{er} bureau	3	Loiret	Orléans 1 ^{er} bureau	3	M. Jean BOUFFANDEAU

Article 7 : Les conservateurs des hypothèques de 4^{ème} catégorie, dont les noms suivent, sont promus conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie dans les conditions figurant au tableau ci-après :

Prénom NOM	Ancienne affectation			Nouvelle affectation			Promotion en remplacement de
	Direction	Poste	Cat	Direction	Poste	Cat	
M. Bernard MONNIOT	Doubs	Besançon	4	Ain	Nantua	3	M. Michel CASTAGNET
M. Serge PAILLISSE	Pyrénées Orientales	Perpignan	4	Gard	Nîmes 2 ^{ème} bureau	3	M. Paul ROGGY
M. Guy MARNIER	Calvados	Pont l'Evêque	4	Calvados	Caen 1 ^{er} bureau	3	M. Jean MALFOY
M. Jean-Marie BROUZES	Calvados	Caen 2 ^{ème} bureau	4	Indre-et- Loire	Tours 1 ^{er} bureau	3	M. Denis SCHAAL
M. Christian LEGER	Loire	Saint-Etienne	4	Ille-et- Vilaine	Rennes 1 ^{er} bureau	3	M. Claude SAPIN
M. Yves GARIN	Aude	Narbonne	4	Pyrénées- Atlantiques	Bayonne 1 ^{er} bureau	3	M. José ALBANO
M. Christian ESTEVE	Dordogne	Périgueux	4	Pyrénées- Atlantiques	Pau 1 ^{er} bureau	3	M. Jean-Jacques MANEIN
M. Gérard DELRIEUX	Eure-et-Loir	Chartres	4	Seine-et- Marne	Fontaineble au	3	Mme Françoise TERRIOU
M. Jean-François SAMYN	Pas-de- Calais	Béthune	4	Seine- Saint- Denis	Bobigny 3 ^{ème} bureau	3	Vacant

Article 8 : M. Hubert NEYMANN, directeur départemental des impôts, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie, 2^{ème} groupe, 2^{ème} sous-groupe au SIEC de Toulon-Nord-Ouest et au pôle de recouvrement de Toulon, est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale de finances publiques, puis nommé conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant, et affecté en sa nouvelle qualité à la conservation des hypothèques de Nîmes 1^{er} bureau (Gard), en remplacement de M. Christian LANDES.

Article 9 : M. Gilbert ORIBELLI, inspecteur départemental des impôts, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 2^{ème} catégorie, 1^{er} sous-groupe au SIEC et pôle de recouvrement de Chambéry, est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommé conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie, titularisé dans le grade correspondant, et affecté en sa nouvelle qualité à la conservation des hypothèques de Nice 3^{ème} bureau (Alpes-Maritimes), en remplacement de M. André MERCADAL.

Article 10 : M. André ZAEPFFEL, directeur départemental des impôts, détaché sur un emploi de chef de service comptable de 2^{ème} catégorie, 1^{er} sous-groupe au SIEC de Metz-Ouest et au pôle de recouvrement de Metz, est réintégré dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis détaché sur l'emploi de conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie et affecté en sa nouvelle qualité, à la conservation des hypothèques de Saint-Leu-La-Forêt (Val d'Oise), en remplacement de M. Jean-Paul KIRSCHÉ.

Article 11 : Les directeurs divisionnaires des impôts, dont les noms suivent, détachés sur des emplois de chef de service comptable de 2^{ème} catégorie, 2^{ème} sous-groupe, sont réintégrés dans les cadres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, puis nommés conservateurs des hypothèques de 3^{ème} catégorie, titularisés dans le grade correspondant, et affectés en leur nouvelle qualité conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

Prénom Nom	Direction	Ancien poste de détachement	Nouvelle affectation			Nomination en remplacement de
			Direction	Poste	Cat	
M. Bernard GUDEFIN	Saône-et-Loire	SIEC et pôle de recouvrement de Macôn	Bouches-du-Rhône/Aix-en-Provence	Tarascon	3	M. Jean-Pierre MONTARNAL
Mme Michele GIARD	Drôme	SIEC Valence-Sud et pôle de recouvrement de Valence	Vaucluse	Avignon 1 ^{er} bureau	3	M. Michel BORIES
M. Jean-Paul VEYRE	Indre-et-Loire	SIEC Tours-Est et pôle de recouvrement de Tours	Vienne	Poitiers	3	Mme Dominique EURIAT

Article 12 : Les affectations et nominations des cadres figurant dans le présent arrêté prendront effet à compter du jour de leur installation dans leur nouveau poste.

Article 13 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, LE 16 NOVEMBRE 2009

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
PAR PROCURATION
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE
CHEF DE BUREAU,

ERIC BARBIER

BOFiP Direction générale des Finances publiques Directeur de publication : Bruno Bézard	ISSN 2268-0756
---	----------------